

**Mise en garde**

**Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.**



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 14 avril 2021 à 14 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

*Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.*

**PRÉSENCES :**

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement  
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien  
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan  
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

**AUTRES PRÉSENCES PAR VIDÉO-CONFÉRENCE :**

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Chef de division - Soutien administratif  
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint - Gestion du territoire  
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice d'arrondissement  
Mme Ninon Meunier, Secrétaire recherchiste  
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

---

**10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président déclare la séance ouverte à 14 h.

---

**10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S**

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Le mot du maire et des élu(e)s débute à 14 H 00 et se termine à 14 H 05.

---

**CA21 16 0118**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 avril 2021, à 14h**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 avril 2021, à 14 h.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 14 H 06 ET SE TERMINE 14 H 07.**

LE MAIRE MENTIONNE QUE LA PREMIÈRE QUESTION SERA RÉPONDUE À LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 3 MAI 2021 COMME CELLE-CI NE PORTE PAS SUR LE POINT À L'ORDRE DU JOUR. LES DEUX AUTRES QUESTIONS SONT CONSIDÉRÉES COMME HORS SUJET COMME CE SONT LES MÊMES QUESTIONS POSÉES TROIS FOIS PAR LE MÊME CITOYEN.

| <b>CITOYENS</b> | <b>QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL</b>   |
|-----------------|--|
| M. Oswald Foisy | Pourquoi le banc assigné a l'arrêt d'autobus au coin de Bernard et Durocher se, retrouve devant le restaurant Lesters, depuis au moins 6 mois ,ce banc sert a la clientèle de Lesters au lieu de servir la clientèle qui prend l'autobus, samedi le 10 avril, M.Lesters a reçu la visite de l'agent Langlois et, suite à cette rencontre, le banc a été remis a l'arrêt d'autobus, mais,comme par magie,ce banc est retourner chez Lesters, 24 heures plus tard...si on permet a Lesters de se servir d'un banc public a son propre compte pourquoi les autres commerces sur la rue Bernard ne font-ils pas la même chose?.merci |

---

**CA21 16 0119**

**Addenda - Octroyer à la firme Desjardins Experts Conseils un contrat de gré à gré pour des services professionnels en ingénierie pour la réfection et le réaménagement du chalet et de son pourtour au parc Pratt situé au 1801 avenue Lajoie à Outremont, pour un montant de 34 360,28 \$ (incluant les taxes) - Autoriser un budget de contingences d'un maximum de 5 000 \$ (incluant les taxes) - Autoriser une dépense totale maximale de 60 000 \$ - Dépense provenant du PTI**

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Philippe Tomlinson

**D'AUTORISER** une dépense additionnelle de 13 917.73\$, taxes incluses, pour des services professionnels en ingénierie pour la réfection et le réaménagement du chalet et de son pourtour au parc Pratt dans le cadre du contrat accordé à la firme Desjardins Experts Conseils (CA19 160239) majorant ainsi le montant du contrat de 13 917.73\$, taxes incluses. - Dépense provenant du PTI;

**D'AUTORISER** une dépense de 11 497.50\$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

**D'AUTORISER** une dépense additionnelle de 25 415.23\$, taxes incluses, portant la dépense maximale totale de 60 000\$ à 85 415.23\$, taxes incluses.

**D'IMPUTER** ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

#### **VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1190465002

---

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 14 H 09.

70.01

---

Philippe Tomlinson  
Maire de l'arrondissement

---

Julie Desjardins  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2021